

BRUNON BULIKOWSKI
Université Adam Mickiewicz à Poznań

LA SÉMANTIQUE DES SUBORDONNANTS DE CAUSE

Abstract. Bulikowski Brunon, *La sémantique des subordinants de cause* [Semantics of the subordinate means of expression of cause]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXIX: 2003, pp. 129-138, ISBN 83-232-1232-5, ISSN 0137-2475.

This paper deals with the semantic values of grammatical means expressing casual relationships in a sentence. The study focuses on constructions based on the relation of subordination. The author undertakes a typology based on semantic criteria. A large portion of the paper is devoted to the grammatical means simultaneously expressing the cause and the time. The author was inspired by observations made during language classes with French majors.

Il est hors de doute que la façon la plus explicite de traduire, dans un énoncé, la relation de cause à effet entre deux procès consiste à les relier au moyen d'un connecteur. Prenons comme exemple les phrases suivantes:

Le match a été annulé. (procès – cause)

Je suis rentré chez moi. (procès – conséquence)

Nous pouvons associer les procès ci-dessus de deux façons différentes:

(A) *Je suis rentré chez moi* parce que *le match a été annulé.*

Le match a été annulé, alors *je suis rentré chez moi.*

la première phrase exprimant la cause, la seconde la conséquence.

Il s'agit en apparence d'un procédé grammatical des plus simples. Pourtant, il n'est pas rare qu'il offre certaines difficultés même aux étudiants d'un niveau supérieur, surtout en ce qui concerne le choix d'un mot de liaison approprié suivant le contexte:

Je ne laisserai pas mon fils dans cette école. En plus, le climat s'y détériore de jour en jour. → *d'autant (plus) que*

La comédienne avait senti le timbre de sa voix se modifier parce qu'elle avait beaucoup fumé. → *à force de*

..... *avoir réfléchi, tu t'es trompé.* → *faute de*

De plus, on confond souvent les constructions avec les adverbes *tellement* et *tant*. Ainsi, par exemple, la phrase:

(B) *Grâce à une extraordinaire détermination, il réussit à surmonter tous les obstacles,*
est fréquemment reformulée à l'aide d'une proposition corrélatrice:

(C) *Il est tellement déterminé qu'il réussit à surmonter tous les obstacles.*
tandis que la construction paratactique

Il réussit à surmonter tous les obstacles, tellement <tant> il est déterminé,
paraît plus appropriée.

La proposition *il réussit à surmonter tous les obstacles* dans la phrase C a la fonction de complément par rapport au procès principal *il est déterminé*, contrairement à l'exemple B où la séquence *il est déterminé*, sous forme de *grâce à une extraordinaire détermination*, complète le procès *il réussit à surmonter tous les obstacles*. Dans la phrase C, on précise le procès principal en ajoutant une conséquence tandis que dans l'exemple B, le procès est précisé par une cause. Par conséquent, la phrase C correspond, du point de vue logique, à une construction comme:

Il est déterminé au point qu'il réussit à surmonter tous les obstacles.

Quant à la construction basée sur la parataxe, c'est la première proposition (autonome, avec mélodie conclusive) qui marque le fait important (*Il réussit à surmonter tous les obstacles*), la seconde (*tellement il est déterminé*) marquant la cause (Goffic: 508). Bien que la dernière proposition, introduite par *tellement*, puisse être considérée comme jouant le rôle de principale (Béchade: 291), c'est apparemment le manque d'exposant explicite de la relation *principale – subordonnée* qui justifie le fait que de nombreux ouvrages de grammaire (Delatour, Mauger, Ruquet) rangent cette construction parmi les moyens d'expression de la cause.

Le français offre un éventail de procédés morpho-syntaxiques permettant l'expression du rapport cause/conséquence très varié. De la manière la plus générale, on peut les ranger en deux groupes suivant qu'ils joignent deux procès par subordination ou par coordination. Il faut ajouter ici que cette distinction est purement formelle et que, généralement, on recourt à de nombreux moyens grammaticaux basés sur le premier des deux procédés mentionnés.

La subordination est la relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas de même niveau, dont l'un dépend de l'autre. C'est le type d'expansion où «la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément préexistant dans le même cadre. Cette fonction est indiquée soit par la position de l'élément nouveau par rapport à l'unité auprès de laquelle cet élément exerce sa fonction, soit au moyen d'un monème fonctionnel» (Martinet: 129). Dans ce dernier

cas, le lien de subordination est explicite (par exemple, dans les phrases A et B) et il est marqué par un mot dont c'est le rôle (conjonction de subordination, préposition) ou un des rôles (pronom relatif; déterminant relatif):

Cède ta place à ce monsieur, qui est âgé. (= parce qu'il est âgé) (Mauger)

Le concept de subordination couvre les mêmes phénomènes que celui de déterminatio: un élément subordonné est un déterminant (Martinet: 130). Quant à l'élément syntaxiquement le plus important, le *noyau*, il joue le rôle de *support* de l'élément dépendant, subordonné, appelé *complément*.

Parmi les éléments grammaticaux qui peuvent être associés au support de subordination sans aucun mot de liaison et qui expriment en même temps la cause, il y a lieu d'indiquer le *participe présent* et le *gérondif*:

Se sentant près du but, ils ont redoublé d'effort (= Comme ils se sentaient...) (Beaujeu),
Je me suis tordu la cheville en tombant dans l'escalier (= parce que je suis tombé...)
 (Delatour),

la *proposition absolue*:

L'ascenseur étant tombé en panne, j'ai dû gravir les onze étages à pied (= Comme l'ascenseur était tombé...) (Ruquet),

et l'*épithète détachée*:

Conscient de ses torts, mon fils est disposé à présenter ses excuses à son professeur (Ruquet), (= Comme il est conscient...).

Suivant le type de relation établie entre deux procès, les mots de liaison sont habituellement désignés sous le nom de *moyens d'expression de la cause, de la conséquence*, etc. Quelle que soit pourtant la nature de cette relation, il ne faut pas oublier, surtout en analysant un texte sous l'aspect des rapports de cause à effet, que toute cause, qu'elle soit *réelle*

Il ne peut pas venir parce qu' il est malade

ou *fausse*

Si je ne veux pas y aller, ce n'est pas que je sois peureux.

peut être associée à une conséquence, de même que toute conséquence, qu'elle soit *réelle*

Il s'était déguisé de manière que personne ne le reconnaissait

ou *réfutée*

Vous pouvez lui répondre sans qu' il se fâche.

est liée à une cause.

L'objectif de cette étude n'est pas de dresser une liste des moyens grammaticaux dont dispose le français pour exprimer la cause ou la conséquence. On

peut trouver de tels inventaires, dans un cadre plus ou moins large, dans la majorité des manuels de grammaire qui généralement présentent des typologies basées sur la distinction entre différentes catégories grammaticales: conjonction, préposition, adverbe de liaison, pronom relatif. Il s'avère pourtant très utile de tenter une différenciation des éléments mentionnés sur le plan sémantique. Une prise de conscience des diverses nuances supplémentaires apportées par les joncteurs, outre leur valeur de base, permet de mieux comprendre l'intention du locuteur, et facilite d'un autre côté l'expression avec plus de précision.

La plupart des subordonnants de cause (p.ex. *parce que, d'autant que, du moment que, sous prétexte que...*) introduisent un complément présentant un fait objectivement admis, d'où le concept de *cause admise*.

Comme ma voiture était en panne, j'ai pris un taxi. (Delatour)

On peut opposer à ce concept celui de *cause niée (écartée)* qui renvoie aux connecteurs: *non (pas) que, ce n'est pas que* introduisant la proposition complément au subjonctif:

(D) *N'allez pas voir cette pièce, ce n'est pas qu'elle soit mal jouée, mais le texte n'est pas intéressant.* (Delatour)

Nie idźcie na to przedstawienie. Nie chodzi o to, że jest źle grane, ale tekst nie jest ciekawy.

Souvent ce type de constructions est suivi d'une autre proposition explicitant la cause admise (la vraie cause), comme c'est le cas de l'exemple (D): *le texte n'est pas intéressant*. Il faut souligner pourtant qu'il n'est pas indispensable que la construction décrite comporte la dernière séquence. La proposition au subjonctif se présente alors comme une sorte de réflexion après ce qui vient d'être dit:

(E) *Il était décidé à ne plus avoir affaire à des coquettes. Non qu'il fut misogyne.* (R. Rolland)

Postanowił nie mieć więcej do czynienia z kokietkami. Nie dlatego, żeby odczuwał niechęć do kobiet.

Il est facile de remarquer que les procès exprimés au subjonctif dans les exemples D et E ne sont pas des faits réels. Les constatations [*la pièce*] *est mal jouée* et *il est misogyne* sont fausses. Il existe pourtant une construction similaire, où la cause écartée correspond à la réalité. Dans ce cas, les subordonnants sont les expressions *non parce que, ce n'est pas parce que*, et le mode de la proposition, l'indicatif:

Si cette voiture a remporté un triomphe au Salon de l'auto, ce n'est pas parce qu'elle est esthétique mais elle est bon marché. (Ruquet)

To, że samochód ten odniósł sukces na Wystawie Samochodowej, to nie dlatego, że jest estetycznie wykonany, lecz ze względu na niską cenę.

La constatation [*cette voiture*] *est esthétique* est vraie, mais ce n'est pas pour autant qu'elle a gagné. C'est la suite de cette phrase qui explicite la cause admise:

elle est bon marché. On retrouve la même relation dans la structure avec le subordonnant *non parce que*:

On le fuit non parce qu'il est laid, mais parce qu'il est méchant. (Mauger)
Unika się go nie dlatego, że jest brzydki, lecz dlatego, że jest niedobry.

L'expression *ce n'est pas parce que* est aussi employée dans une autre construction où la cause est mise en évidence en début de phrase:

Ce n'est pas parce qu'il est riche comme Crésus qu'il va nous aider. (Ruquet)

Il est intéressant de remarquer que le sens de cette phrase peut changer suivant le contexte. Tout en contestant le lien logique entre la subordonnée et la principale (*ile est riche / il va nous aider*), le locuteur exprime soit un procès dont on est sûr qu'il se produira:

il va nous aider (non parce qu'il est riche, mais parce que, par exemple, c'est un ami fidèle),

soit un procès qu'on pourrait qualifier de réfuté, comme c'est le cas des propositions *il faut avoir peur de l'été* et *je dois te servir de chauffeur* dans les exemples:

Ce n'est pas parce que
L'automne et l'hiver viendront
Qu'il faut avoir peur de l'été... (chanson de Guy Béart),
To, że nadzieją jesień i zima, nie oznacza, że należy bać się lata.

Ce n'est pas parce que j'ai ma voiture que je dois te servir de chauffeur! (Ruquet)
To, że mam samochód, nie znaczy, że muszę być twoim kierowcą!

Outre les concepts de *cause admise* et de *cause niée*, on en distingue un troisième, celui de *cause envisagée*, exprimée à l'aide des constructions *soit que... soit que...*, *que... ou (que)...*, *que... ou non*, présentant chaque terme d'une alternative:

Soit qu'il ait été imprudent, soit qu'on l'ait mal informé, il est tombé dans le piège. (Mauger)

Si l'on dresse la liste des subordonnants qui introduisent une cause admise et qu'on les groupe par la suite suivant leurs valeurs sémantiques supplémentaires, on constatera que ce sont les expressions incluant une nuance de temps qui constituent la classe la plus nombreuse. Il s'agit des subordonnants qui indiquent une succession immédiate dans le temps et qui s'emploient surtout pour indiquer une succession logique, avec des nuances de cause ou de condition. C'est notamment le cas pour les connecteurs *du moment que* (qui a vieilli dans le sens de *dès que*), *du moment où* (moins bien représenté dans les dictionnaires) et *dès lors que* (peu fréquent quand il s'agit d'une pure relation temporelle) (Grevisse: 1634-1635).

(F) *Du moment que Muriel est là pour garder les enfants, nous pouvons partir.* (Delatour)

On peut y ranger aussi des expressions moins figées comme: *dès l'instant où* <que>, *à partir du moment où*, *maintenant que*, *dès le moment où*, etc.

Dès l'instant que vous prendrez à votre charge les frais de ces transformations le propriétaire ne s'y opposera pas. (Beaujeu)

Il arrive même que les propositions commençant par les conjonctions de temps *quand*, *lorsque* (plus rarement) et *dès que* incluent une nuance de cause:

Qu'avais-je besoin de comprendre bien leur langage, quand toute ma chair le goûtait. (Gide)

Ici il y a lieu de s'attarder un instant sur la conjonction *puisque* qu'on pourrait substituer à la locution *du moment que* dans l'exemple F, sans qu'il en résulte de modifications significatives sur le plan sémantique (Delatour: 240):

Puisque Muriel est là pour garder les enfants, nous pouvons partir.

Effet de la soudure de l'adverbe *puis* et de la conjonction *que*, le connecteur *puisque* a perdu sa valeur temporelle (Grevisse: 1634). Pourtant, *Le nouveau dictionnaire des synonymes* (Larousse) distingue quatre colorations sémantiques différentes de ce mot, dont deux se prêtent aux contextes où apparaissent les conjonctions de temps *maintenant que* et *pendant que*:

Maintenant que vous êtes heureux d'être revenu, pourquoi voulez-vous repartir?
Pendant que vous y êtes, prenez donc des cigarettes.

Avant de clore cette réflexion sur la valeur temporelle de certains subordonnants de cause, il convient d'ajouter que l'enchaînement immédiat dans le temps peut être traduit par les locutions *par suite de*, *à la suite de*, et occasionnellement par *après*.

Par suite d'un accident sur la route, la circulation est ralentie. (Delatour)
Après tant d'effort, vous tomberez malade. (Mauger)

Bien que constituant le groupe le plus nombreux, les expressions décrites jusqu'ici ne sont certainement pas des plus fréquentes dans la langue courante (la conjonction *puisque*, dans l'acception mentionnée, y comprise). Il est fort probable que si l'on rangeait les moyens grammaticaux ayant trait à la cause suivant leur fréquence d'emploi, c'est la conjonction *parce que* qui se trouverait en tête de liste. Elle est employée pour répondre à la question formulée avec *pourquoi*, de façon explicite,

– *Pourquoi avez-vous fermé la fenêtre?* / – *Parce que j'ai froid,*

ou implicite,

Il ne sort pas ce soir parce qu'il a mal à la tête (la question «Pourquoi ne sort-il pas?» est sous-entendue).

Parfois, on ne la fait suivre d'aucune proposition subordonnée pour marquer qu'on refuse de donner ses raisons:

- *Nous devrions nous tutoyer, comme autrefois: voulez-vous? / - Non. / - Pourquoi? /*
- *Parce que.* (Grevisse)
- *Powinniśmy być ze sobą na ty, jak dawniej: zgadza się pan. / - Nie. /*
- *Dlaczego? / - Bo nie.*

Dans un contexte approprié, *parce que* peut comporter certains traits d'insistance relatifs à l'explication que l'on donne (Bérard: 188):

- *Elle te téléphone tous les jours. Elle est amoureuse de toi? / - Elle me téléphone parce qu'elle travaille avec moi* (sous entendu: c'est la seule explication à ces coups de téléphone).

Toutefois, afin de mettre l'accent sur le lien logique entre la cause et l'effet produit par cette cause, on va recourir, la plupart du temps, aux connecteurs *puisque* et *comme*, ce dernier insistant moins sur cette relation:

- Comme tu ne dis rien, je m'en vais.* (Monnerie)
- Je ne vous dirai plus rien puisque vous ne savez pas tenir votre langue.* (Genouvrier)

En ce qui concerne le conjonction *puisque*, son rôle essentiel, sur le plan sémantique, est d'introduire la cause, la justification de ce que l'on dit dans la proposition principale, le fait présenté dans la subordonnée étant déjà connu de l'interlocuteur. *Puisque* présente la relation entre la cause et la conséquence comme évidente. On utilise souvent ce connecteur avec le présent, dans une situation de communication en face à face, car l'information donnée avec *puisque* est la plupart du temps liée au contexte immédiat, partagé par l'interlocuteur, vérifiable, visible (Bérard: 190).

- Puisque tu te crois si intelligent, résous donc cette énigme.*
Skoro myślisz, że jesteś taki mądry, to rozwiąż tę zagadkę.

- *Ce matin, Pierre n'était pas là. / - Il va bien? / - Je ne peux pas savoir, puisque je te dis que je ne l'ai pas vu!* (Bérard)
- *Dziś rano nie było Piotra. / - Wszystko w porządku u niego? / - Skąd mam wiedzieć, przecież ci mówię, że go nie widziałem.*

Il arrive aussi que l'emploi de la conjonction *que* ressemble à celui de *puisque* lorsqu'elle indique la cause, dans des phrases interrogatives ou exclamatives, non du fait exprimé par le verbe principal, mais de la demande ou de l'exclamation que ce fait a suscité de la part du sujet parlant:

- Es-tu encore endormi, que tu ne vois pas l'éclat des bougies?*
Śpisz jeszcze, że nie widzisz blasku świec?

À côté des trois classes d'expressions décrites ci-dessus, qui comportent, respectivement, les subordonnants à valeur temporelle, les subordonnants insistant sur la relation cause/conséquence et les subordonnants justifiant l'énonciation de la proposition principale, on peut en distinguer d'autres qui regroupent des moyens grammaticaux ayant un trait sémantique en commun. Voici les nuances particulières introduites par d'autres subordonnants de cause:

a) fait dont la réalité est indiscutable (**cause constatée, incontestable**): *étant donné que, du fait que, vu que* (L.F., L.J.), *attendu que* (L.J.) (et leurs correspondants prépositionnels), *compte tenu de, eu égard à* (L.J.), *à la lumière de* (L.S.)

Le nouveau musée de La Villette attire particulièrement les jeunes étant donné que les techniques les plus récentes y sont présentées. (Ruquet)

b) une **cause supplémentaire** (mise en relief de la **cause prépondérante**): *d'autant que, d'autant plus <moins> que, surtout que* (L.F.)

Le voyageur ressentait une lassitude extrême, d'autant qu'il avait passé une nuit blanche. (Beaujeu)

c) **cause prétendue** (cause contestée par le locuteur): *sous (le) prétexte que <de>, sous couvert de, sous couleur de* (L.S.), *soi-disant que* (L.F.)

Agnès s'est allongée: soi-disant qu'elle voulait dormir. (Grevisse)
Agnieszka położyła się, niby że chce spać.

d) **cause intensive** (répétition, continuité dans l'effort): *à force de*
(G) *À force de volonté, il a pu recommencer à marcher après son accident.* (Delatour)

e) **cause défavorable**: *à cause de*
On le déteste à cause de son avarice. (Beaujeu)

f) **cause à effet favorable**: *grâce à*
Grâce à sa ténacité, il est venu à bout de ce travail difficile. (Beaujeu)

g) **motivation personnelle**: *pour raison(s) de*
Il a donné sa démission pour raison de santé. (Mauger)

h) **cause par absence**: *faute de, par manque de, à défaut de*
Faute de preuves suffisantes, le suspect a été relâché. (Beaujeu)

Dans ce groupe de subordonnants, c'est la préposition *à défaut de* qui traduit le mieux la relation de substitution et qui convient dans des exemples comme:

À défaut de margarine, j'ai utilisé du beurre. (Genouvrier: 194)

i) **influence, contrainte, requête** – respectivement: *sous la pression de, sous la contrainte de, à <sur> la requête de*

L'entreprise a dû produire ses comptes à la requête de l'administration fiscale. (Beaujeu)

En étudiant la liste des subordonnants de cause, il n'est pas difficile de remarquer des moyens grammaticaux qui ne sont pas réservés exclusivement à l'expression de ce type de relation. Il ne s'agit pas que d'expressions à valeur temporelle comme *dès l'instant que* ou *après*, analysés dans la partie précédente de cette étude, mais entrent en jeu des moyens dont les sens et les emplois sont encore plus variés. C'est notamment le cas des prépositions *à*, *par*, *pour* et *avec*, employées dans des contextes bien déterminés:

à

– **apparence physique**

À la gare, vous le reconnaîtrez à son chapeau à la Humphrey Bogart. (Ruquet)
Na dworcu poznacie go po kapeluszu w stylu Humphreya Bogarta.

– **répétition, continuité dans l'effort, habitude (L.S.)** (cf. G)

À baigner dans un climat linguistique, l'oreille se familiarise avec cette nouvelle prononciation. (Ruquet)

– **succession immédiate dans le temps**

À ces mots, j'ai compris. (Mauger)

par

Outre son emploi dans la construction de la **voix passive**:

Je fus déconcerté par la froideur démocratique de la loi. (Sartre),

cette préposition permet de différencier **un comportement, un sentiment à caractère général** d'une réaction physique, cette dernière étant introduite par le subordonnant *de*. Comparons les phrases suivantes:

Elle ment par jalousie. Kłamie z zazdrości.

Elle est pâle de jalousie. Jest blada z zazdrości. (Ucherek)

Dans certains contextes *par* peut commuter avec *grâce à*, exprimant une **cause à effet favorable**:

(...) enfant imaginaire, je me défendis par l'imagination. (Sartre)

Sur le plan didactique, il est important de mettre en évidence ici la présence du déterminant qui accompagne le complément ce qui n'était pas le cas de la construction précédente (*par jalousie*).

pour

– **sanction**

Ce coureur a été éliminé pour dopage. (Ruquet)

On le déteste pour son avarice. (Beaujeu)

– **qualité**

J'aime cette région pour l'harmonie de son paysage. (Beaujeu)

avec

– cause incluant une idée de moyen

Avec un test de 150 questions, le niveau du futur élève est déterminé sur le lieu de séjour [stage linguistique]. (Ruquet)

Étant donné la variété des valeurs sémantiques des principaux subordonnants de cause présentés ci-dessus et des contextes dans lesquels ils peuvent être usités, il paraît indiscutable que le processus d'apprentissage du français, à un niveau plus avancé, devrait tenir compte d'un si riche éventail de moyens grammaticaux. C'est surtout à l'enseignant qu'il appartient de stimuler les apprenants à dépasser le cadre rigide des trois conjonctions *parce que*, *comme* et *puisque* et de les motiver à mieux nuancer leur expression.

Abréviations:

L.F.: langue familière

L.J.: langue juridique

L.S.: langue soignée

BIBLIOGRAPHIE

- Beaujeu, C.-M. et al., (1991), *350 exercices de grammaire. Niveau supérieur II*, Paris.
- Béchade, H.-D., (1993), *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris.
- Bérard, É., Lavenne, Ch., (1991), *Grammaire utile du français*, Paris.
- Delatour, Y. et al., (1991), *Grammaire du Français*, Paris.
- Genouvrier, É., Désirat, C., Hordé, T., (1992), *Nouveau dictionnaire des synonymes*, Paris.
- Goffic, Le P., (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris.
- Grevisse, M., Goosse, A., (1993), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris – Louvain-la-Neuve.
- Martinet, A., (1970), *Éléments de linguistique générale*, Paris.
- Mauger, G., (1968), *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, langue parlée, langue écrite*, Paris.
- Monnerie, A., (1987), *Le français au présent*, Paris.
- Ruquet, M., Quoy-Bodin, J.-L., (1988), *Comment dire? Raisonner à la française*, Paris.
- Ucherek, E., (1991), *Polsko-francuski słownik przymków*, Warszawa.
- Weinrich, H., (1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris.